L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 22 SEPTEMBRE 1876.

50me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 22 SEPTEMBRE.

Candidatures démocratiques 1876

POUR PRESIDENT DES ÉTATS-UNIS,

SAMUEL J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT,

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE, GÉNÉRAL FRANK T. NICHOLLS, D'ASSOMPTION.

POUR LIEUTENANT GOUVERNEUR, HONORABLE L. A. WILTZ, D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT-GÉNÉRAL, H. N. OGDEN, D'ORLÉANS.

POUR SECRETAIRE D'ÉTAT, W. A. STRONG, DE WINN.

POUR AUDITEUR, ALLEN JUMEL, D'IBERVILLE.

POUR SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, R. M. LUSHER, D'ORLÉANS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par G. Léaumont, au No 69 de la rue de Chartres—grande vente de vêtements reçus de New York.

Par M. W. Newman, au No 43 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

Sacs en papier.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Vendredi, 22 septembre 1876.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Patchwork et l'Uniforme du Capitaine.

La dette de l'Etat.

Nous avons lu hier dans le *Democrat* un article que nous approuvons entièrement sur la dette de l'Etat. Nos confrères ont très bien compris l'importance de la question de finance dans les élections prochaines. Les dettes une fois réglées doivent être maintenues, servies et payées, et le *Democrat* en donnant à cet égard toutes les assurances possibles, a suppléé fort à propos à la plateforme du parti qui n'est pas suffisamment explicite et qui, à cause de cette insuffisance, pouvait faire naître quelques doutes dans l'esprit des capitalistes timides, tout en fournissant aux Radicaux l'occasion d'exploiter avantageusement cette lacune.

Il parait que ce dernier cas se serait déjà réalisé, si nous en croyons une assertion de l'*Express* de New-York, assertion d'après laquelle Mr Kellogg lui-même aurait demandé aux détenteurs de nouveaux bons consolidés à New-York une somme d'argent dont l'emploi servirait aux opérations électorales du parti républicain, dans l'intérêt de ces mêmes bons convertis au sujet desquels le parti démocrate n'a pas jugé convenable de s'expliquer positivement dans sa plateforme. Ainsi Mr Kellogg, qui connait mieux que personne le bénéfice résultant pour l'Etat du bill de conversion, aurait profité de cette circonstance pour lever une contribution sur les capitalistes de bonne foi en leur faisant croire que le parti démocrate voudrait revenir sur les faits accomplis et modifier les conditions de la dette, quand au contraire le parti radical, s'est engagé solennellement à la maintenir telle qu'elle a été réglée par la loi de 1874 et par les amendements constitutionnels.

Nous doutons, quant à nous, que M. Kellogg ait trouvé là une mine très féconde à exploiter; les capitalistes de New-York ne sont pas plus novices ou craintifs que les nôtres et nous ne connaissons personne ici qui désire mettre en question de nouveau le règlement opéré ou qui craigne qu'une législature démocratique en ait la pensée. Mais pour dissiper toute inquiétude à cet égard, il serait bon que les candidats démocrates, M. Nicholls et M. Wiltz, donnassent dans un de leurs discours des assurances positives sur les intentions conservatrices du parti démocrate.

Il faut convenir d'une chose, c'est que la dette d'Etat a été réduite d'une manière fort énergique, que tout ce qui était frauduleux et illégal dans l'assiette de cette dette a été rejeté et anéanti, et qu'ensuite une réduction de 40 pour cent a été opérée sur ce qui restait, en sorte que le chiffre total de la dette n'est que de cinq ou six millions au-dessus de ce qu'il était avant la guerre. Aussi, n'est-ce pas une réduction nouvelle qu'on craint, mais une augmentation pour répondre à des intérêts impurs que des coteries ou des rings pourraient mettre en avant et faire triompher sous une législature qui n'aurait pas une suffisante connaissance du passé et de la situation actuelle. En ce cas, la limite serait élargie au lieu d'être maintenue dans les proportions très favorables où elle se trouvera quand la conversion sera totalement accomplie.

Voilà tout le danger, et nous le signalons aux hommes influents du parti démocrate dans l'intérêt public et aussi pour réduire à néant les intrigues et les perfidies du parti opposé. Le *Democrat* a donc raison d'insister sur ce point et de dire que le parti dont il est l'organe, n'entend contester en aucune manière le règlement de la dette. Notre confrère affirme avec raison que l'Etat peut servir l'intérêt facilement et même, ajouterons-nous, en opérer la réduction graduelle sans la moindre gêne avec un fonds d'amortissement qui pourra être constitué aussitôt que la réforme dans l'administration de l'Etat aura été accomplie. C'est là la vraie, la grande mission du gouvernement que nous attendons de la prochaine épreuve électorale.

Avec la suppression des trois mills d'assessment pour la construction ou la réparation des levées, il y a une économie à faire de plus d'un million par an dans les dépenses de l'Etat. Quand cette économie sera réalisée l'Etat pourra non seulement faire face aisément à toutes ses obligations telles qu'elles ont été ou qu'elles seront réglées suivant les amendements constitutionnels, et la loi de 1874, mais encore abaisser considérablement la taxe, bien que l'assessment ait diminué de toute la valeur du capital représenté avant la guerre par les esclaves.

Maintenant cette réforme viendra-t-elle et pouvons-nous y compter? Oui, car les places qu'il s'agit de supprimer et les abus qu'il s'agit de détruire ne profitent qu'à des Radicaux. Le parti républicain a besoin de ces Radicaux pour avoir un appui, mais le parti démocrate, qui se suffit à lui-même et qui est le parti de l'Etat, n'a pas besoin de Radicaux. Ici les arguments que nous avons fait valoir en faveur du parti démocrate national s'appliquent entièrement au parti démocrate de l'Etat. Ce parti se présente aux électeurs avec un programme de réformes à la main, et il annonce avec assurance que ce programme sera suivi dans toutes ses parties envers et contre tous, sans considération de personnes ou d'intérêts particuliers. Nous y croyons, parce qu'il aura le pouvoir de le faire et que plus il avancera dans cette œuvre de reconstruction, plus il deviendra populaire et fort, sa popularité et sa force dépendant de la manière avec laquelle le programme sera exécuté.

Le général Nicholls, que nous espérons bien voir à la tête de notre gouvernement le 1er janvier prochain, est un de ces hommes rares qui ne reculent devant aucun devoir ni aucune promesse. Il a dit qu'avec lui, si les Chambres le soutiennent, la réforme est chose assurée.—Elle sera donc lieu et sera complète. Toutes les dépenses de l'Etat seront réduites au chiffre le plus exigu possible, et cette condition obtenue le service de la dette consolidée de l'Etat sera vraiment facile; mais il faut en informer tout le monde d'avance, il faut annoncer que le parti démocrate, arrivant au pouvoir, n'entend nullement toucher à la dette convertie et consolidée et que bien que cette œuvre de la conversion et de la réduction soit celle du parti radical, le parti démocrate n'a jamais pensé un instant à se priver des avantages qui en résultent. Les radicaux ont à dessein semé le doute dans quelques esprits sur ce point et c'est une arme dont ils se servent avec perfidie. Mais il est facile d'en détruire l'effet, si les orateurs du parti démocrate ont soin, dans leurs discours, de rassurer les capitalistes honnêtes qui ont acheté les bons de la dette consolidée, en comptant sur la loyauté de l'Etat.

Nous remercions ceux de nos confrères qui nous ont exprimé leur sympathie à propos de l'attaque faite contre le rédacteur en chef de l'*Abeille* et particulièrement le *Democrat* qui a publié la traduction de notre compte-rendu des faits dans son édition d'hier soir.

UNE LETTRE DU GÉNÉRAL BEAUREGARD.—Le bruit avait couru et quelques journaux l'avaient reproduit que des amis du général Beauregard se proposaient de présenter son nom à la convention comme candidat aux fonctions de shérif civil. Le général vient d'adresser la lettre suivante au *Democrat* qui avait annoncé qu'il était candidat pour la place de shérif criminel.

Cher monsieur: Je vois annoncé dans votre numéro d'hier soir que je suis candidat devant la convention des délégués de paroisse, actuellement assemblée dans cette ville, pour l'emploi de shérif criminel. J'ai l'honneur de vous informer et de faire savoir à mes amis que je ne suis pas candidat devant cette convention pour cet emploi ni pour aucun autre.

Je suis très sincèrement,

G. T. BEAUREGARD.

Nous espérons qu'une occasion s'offrira aux concitoyens du général Beauregard pour acquitter envers lui ce que nous considérons comme une dette de reconnaissance et en même temps pour utiliser dans l'intérêt général ses hautes capacités et sa droiture bien connue.

UN FRÈRE DE PACKARD.—L'Hon. H. P. Kernochan n'a pas donné sa démission de membre du juri de police de la paroisse Plaquemines et C. C. Antoine n'a pas réussi à le remplacer par C. C. Packard, frère du "boss."

L'élu du lieutenant-gouverneur, en recevant sa commission, convoqua les deux membres de couleur et il fut décidé, par le trio, qu'une autre réunion aurait lieu le mardi suivant. Dans l'intervalle, Mr Kernochan ayant informé les deux hommes de couleur qu'il ne céderait pas son siège, les collègues résolurent de laisser Packard dans un isolement complet; aussi quand arriva le moment de la séance fixée pour Packard, Mr Kernochan et les deux hommes de couleur, avant l'arrivée du percepteur de taxes (le frère du "boss" jouit des avantages de la place) effacèrent de la liste le nom du nouveau venu et annulèrent le compte-rendu de la séance illégale. Packard fut tellement surpris de cette mesure énergique et de l'abandon de ses deux collègues qu'il ne traversa même pas le fleuve pour se rendre à la maison de cour et envoya sa démission "au premier magistrat de la Louisiane."

ELECTION PRIMAIRE A TERREBONNE.—Voici le résultat de l'élection primaire d'une liste de candidats démocrates conservateurs de la paroisse Terrebonne—élection qui a eu lieu le 10 du courant:

Législature, Wm. A. Bisland, 906, nommé; Aurelien Thibodaux, 764, nommé; Stephen Minor, 433; C. J. Dupré, 170. Juge de paroisse, A. Joist Jr, 471, nommé; Chas. Tennant, 249; T. A. Woods, 156; J. B. Dunn, 172; W. H. Knight, 100. Greffier, Aubin Bourg, 1057, nommé; E. A. Hiper, 96. Recorder, G. Montegut, 1163, nommé. Shérif, H. F. Bellanger, 316, nommé; Homer Lecompte, 285; Ernest Bouvillain, 253. Coroner, F. E. Forest, 747, nommé; John Bacchaplese, 375. Jury de Police, J. N. Robichaux, John Daspit, G. Aycock, Augustin Babin, Hugh O'Rourke. Environ 1200 votes ont été reçus.

Il sera donné, vendredi prochain, 29 septembre, à la résidence de Mme Sofolsky, 186 rue Gaiennié, une soirée au profit de l'église épiscopale de St John. Le prix d'entrée est de 25 cts. et les billets sont à vendre chez M. W. E. Dodsworth, rue Gravier No 189.

ASSOCIATION DRAMATIQUE ORLÉANAISE.—Nous avons omis de dire que les billets pour la matinée qui sera donnée dimanche, à l'Opéra, au bénéfice des dames artistes Cadic, Rossi, Dendet et Julien, ne sont qu'à 50 cents avec places numérotées. L'entrée aux troisièmes est à 25 cents. Pour avoir des places numérotées, on devra s'adresser au contrôle, vendredi et samedi de 10 heures à 4 heures et le matin de la représentation.

CLUB DE NICHOLLS ET WILTZ DU 7e WARD.—On verra par un avis inséré plus loin que la séance régulière de ce club sera ouverte ce soir à 7 heures précises, au lieu ordinaire, rue de l'Esplanade. Plusieurs orateurs de couleur se feront entendre.

VICTOR HUGO ET LES DÉMOCRATES.—Victor Hugo écrit une lettre à M. Charmin, de New York, où il place les deux partis en présence: l'un démocratique qu'il fait l'ami de l'humanité en général et de la France en particulier; l'autre républicain, qu'il décrit comme l'ennemi de la France et le parti de l'aristocratie. Il dit de plus, que les Français des Etats-Unis doivent voter pour Tilden parce que celui-ci a ouvert sa bourse et son cœur, pour les aider dans leur détresse.

L'ESPRIT DE CONCILIATION.—Voici une remarque fort juste du *Temps* qui pourrait trouver son application en Louisiane:

Il faut pourtant en revenir toujours à ceci: c'est que la loi suprême pour des citoyens, si divisés qu'ils soient, c'est de s'arranger, quoi qu'il en coûte, pour vivre ensemble. Ainsi le veut non seulement le patriotisme, mais la nécessité. Dès lors, n'est-ce pas aussi le premier devoir, pour tous ceux qui tiennent une plume ou qui ont en quelque manière charge d'âmes, d'introduire dans nos mœurs politiques le bon sens, l'esprit d'impartialité et surtout l'esprit de justice! Nous avons effacé de la devise prétentieuse de 1793 le mot de *fraternité*; essayons au moins de retenir l'équité. On ne saurait souhaiter la moins.

Le Lotos Club, dit le *Messager franco-américain*, a donné samedi une fête en l'honneur de M. Auguste Bartholdi, l'éminent sculpteur à qui New-York doit déjà la statue de Lafayette et devra bientôt, espérons-le, celle de la *Liberté éclairant le monde*. M. Bartholdi a répondu en anglais au discours de bienvenue de M. Schwab, président du club. La fête s'est terminée par un dîner de cinquante couverts.

LA TERREUR EN CHINE.—Nous avons parlé, dit l'*Explorateur*, de la société secrète qui s'était donné, en Chine, la mission de couper les queues de cheveux que portent les sujets de Céleste-Empire. Ce terrible société a fait son apparition à Ningpo. Tous les Chinois qui sortent maintenant dans les rues sont continuellement inquiets. Ils regardent de côté et d'autre, évitent mutuellement et tiennent leur chignon étroitement serré entre leurs mains ou sous leurs vêtements. Lorsqu'un étranger passe à côté d'eux, ils vous redemandent de précaution et serrer leur chignon plus étroitement encore. [illegible]

Les Chinois disent que, sous le règne de Tao-Kouang, on observa des faits analogues. [illegible]

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Travaux publics.

On dit que l'allocation de 10,000 piastres votée par les administrateurs pour le nettoyage des ruisseaux de la ville est déjà dépensée et qu'il faudrait le double de fonds chaque mois, pour entretenir les égouts nécessaires à la salubrité publique. [illegible]

Nous ne connaissons qu'un moyen de remédier à ces inconvénients tout en épargnant les fonds municipaux, c'est de diviser la ville en circonscriptions de nettoyage et d'entretien et d'adjuger chaque circonscription au plus bas prix. Ce sera un retour au système des contrats, le meilleur de tous pour l'économie et l'exécution des travaux.

A ce propos, nous nous permettrons d'appeler l'attention de l'administrateur des améliorations sur l'état des banquettes dans presque tous les quartiers. Cet état est réellement pitoyable, et nous avons d'autant plus lieu de nous en étonner que la réparation de ces banquettes devant se faire aux frais des propriétaires, il n'en coute à la municipalité que la peine d'envoyer des notices. MM. les inspecteurs de rue voudront-ils bien se charger de les faire remettre à ceux que cela concerne?

Les marchés particuliers.

La controverse soulevée à propos des marchés particuliers ne semble pas devoir se terminer promptement. Le writ d'habeas corpus accordé par le juge Meunier l'emporte pour le moment du moins. Une convention avait été faite pour emprisonner un des bouchers, mais les avocats des marchés particuliers disent qu'ils n'ont pas donné leur assentiment à cette solution provisoire; ils soutiennent qu'ils ont gagné leur point et assuré la liberté des marchés particuliers qui font maintenant leurs affaires sans molestation et comme bon leur semble. Les avocats disent en outre que l'affaire n'est pas sujette à appel et qu'ils n'aventureront pas le droit de leurs clients en le soumettant à la Cour Suprême quand la victoire est pour eux un fait acquis.

Convention de paroisse.

La Convention a été appelée à l'ordre à midi et cinq minutes.

M. Emile O'Brien, président du comité de vérification, s'est présenté et a dit que le comité expédiait les affaires aussi rapidement que possible, mais qu'il ne pensait pas que le comité fût prêt à faire son rapport avant samedi. Il a demandé en conséquence que la Convention s'ajournât à samedi à midi.

Un amendement a été fait à cette motion pour un ajournement à lundi. L'amendement a passé et la Convention s'est ajournée à lundi à midi.

Explosion d'huile.

Mercredi, sur les sept heures du soir, une lampe à huile de charbon a fait explosion dans la grocerie de Mr Carren, au coin des rues Joséphine et St. Thomas. Heureusement, il n'y a eu de dommage à l'exception de quelques paquets de papier qui ont été brûlés.

Incendie.

Hier matin vers deux heures, le feu s'est déclaré dans une écurie derrière la maison sise à l'angle de la rue Constance et de l'avenue de la Louisiane, appartenant à Mme Mary Shell et occupée par elle. Le corps de logis a été partiellement détruit, et les pertes, évaluées à douze cents piastres, sont couvertes par une assurance de deux mille piastres.

Les flammes ont gagné rapidement la maison voisine, rue Constance, appartenant également à Mme Shell et occupée par Mme Morrison, qui a eu le même sort que la première bâtisse.

Les pertes sont couvertes par une assurance, mais nous ne savons pas pour quel montant.

Une troisième maison a été détruite, la propriété de Mr R. Winslow, occupée par MM. E. Mandell et W. F. Nodgiane. La bâtisse était assurée. Mr Mandell a perdu cent piastres sur ses meubles qui n'étaient pas assurés.

La maison basse en bois, appartenant à M. L. Lebarre et occupée de moitié par lui et par M. Marks, a été la quatrième et la dernière proie de l'élément destructeur. Le dommage est évalué à $500, couvert par une assurance de $1300. Les meubles sont assurés pour $700.

On ignore l'origine de l'incendie.

Affaire de coups de pistolet.

Hier soir, sur les 9 heures, une difficulté s'est élevée rue St. Louis près de la rue de Chartres, entre James Barry et Tom Graham. Nous n'en connaissons pas la cause, tout ce que nous pouvons dire c'est que Barry a tiré sur Graham deux coups de pistolet qui ne l'ont pas atteint.

Club des Sauveteurs.

Dans une séance du "Club des Balayeurs" il a été résolu qu'un comité serait nommé pour aider les étrangers à se faire naturaliser.

Ceux qui se trouvent dans cette catégorie sont priés de se présenter devant le capitaine Michel George, président du Comité de Naturalisation, à partir de lundi prochain, de 9 heures et demie à onze heures du matin, au coin des rues Chartres et Ste-Anne.

TEMPERATURE.—21 Sept. 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 du matin	73	23
Midi	87	31
3 P. M.	89	32
6 P. M.	81	27

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX BATIMENTS FRANÇAIS.—M. le ministre de la marine vient de conclure un marché avec la Société nouvelle des Forges et Chantiers de la Méditerranée, pour la construction de deux transports en fer du type *Mytho*.

Ces transports seront construits, l'un au Havre et l'autre à la Seyne; ils porteront les noms de *Tonquin* et *Scheurveck*. La construction devra être achevée dans le délai de vingt-six mois. Le coût de chacun d'eux est de 3,600,000 fr.

Ces navires, ainsi que l'*Annamyte* et le *Mytho*, construits sur les chantiers de l'Etat, sont destinés au transport des passagers et aux communications entre Toulon et notre colonie de Cochinchine.

Les dimensions de ces transports seront:

Longueur, 105 mètres.
Largeur, 16 "

Des espaces considérables seront aménagés pour les passagers et pour les malades. Les perfectionnements qui ont été réalisés à bord des paquebots de l'Indo-Chine seront appliqués à bord de ces transports, qui pourront recevoir facilement 1,200 passagers, sans qu'il en résulte un trop grand encombrement.

MISSION FRANÇAISE AUX MANŒUVRES MILITAIRES ALLEMANDES.—La mission militaire française chargée, cette année, d'assister aux grandes manœuvres de l'armée prussienne, est composée ainsi qu'il suit:

Le lieutenant-colonel Haman, du 12e régiment de dragons.

Le capitaine d'artillerie Colard, attaché au dépôt central de Paris.

Le capitaine de cavalerie de Sermaizons, attaché militaire à notre ambassade de Berlin et naguère encore officier instructeur à l'Ecole de Saumur.

Le commandant d'infanterie Serres.

Les manœuvres terminées, chacun de ces officiers adressera au ministre de la guerre un rapport spécial en ce qui concerne son arme.

—Une petite anecdote à propos de Cabrera, le général espagnol qui vient de mourir: [illegible]

[illegible]

DISORDRES AU THÉATRE DE LYON.—Des désordres se sont produits le 1er septembre au Grand-Théâtre de Lyon à l'ouverture de la saison. [illegible]

—Une lettre de la prison de Ducos, reçue par les *Droits de l'homme*, annonce la mort de M. Passedouet, condamné à la déportation pour participation à la Commune. [illegible]

LA CHASSE EN FRANCE.—A propos de l'ouverture de la chasse, la *Patrie* dit: [illegible]

On écrit de Lyon en date du 9 septembre: [illegible]

ACTE DE SAUVAGERIE.—Sarthe (Le Louët), 20 août.—*L'Union de la Sarthe* rapporte le fait de sauvagerie suivant: [illegible]

MARIAGE DE CAPOUL.—On lit dans le *Ménestrel*: [illegible]

L'élection du mardi 7 novembre.

[illegible]

Avis aux familles.

Avis au public.

Demande d'emploi.

Demande d'emploi.

AVIS.

Avis.

AVIS.

AVIS.

Avis.

Un débarquement du brick FLORA GOODALE, de Bordeaux.

Un débarquement

BOY'S BRICK-YARD,

PHARMACIE CENTRALE.

E. ALEIX,

PHARMACIEN.

Entrepôt de Vins.

CHAS. E. KELLS

M. VINE.

LEON GODCHAUX,

Société de Bienfaisance des Bouchers de la Nlle-Orléans.

Pour Administrateur

GEORGE W. LEE,

LEON MEDAL

CONFISEUR,

L'Union Française.

Semaine Littéraire.

St-Bernard Coal Co.,

EARLINGTON, KY.

W. S. CAMPBELL

No 22 de la rue Carondelet.

Charbon! Charbon! Charbon!

L. GIROT.

Tailleur Fashionable.

ELITE CLUB ROOM,

A LOUER.

A Louer.

A Louer. A louer.

A louer.

A Louer.

A louer.

A LOUER

AVIS AUX MARCHANDS!

LA MAISON

C. JAUBERT & CO.,

30 Rue de Chartres, N.O.

VENTES D'ENCAN DE NEW YORK [illegible] PRIX QUE TOUTE AUTRE MAISON.

L'UILE DE FOIE DE MORUE BRUNE.

FAURE & MAILHO,

BORDEAUX.

MONTRES WALTHAM AMERICAINES.

AGENCE

A. M. HILL,

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

P. E. SARRAZIN,

279 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et Hôpital.

Manufacture de Tabac à fumer, [illegible]

J. MANDIN & Cie.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,

GRAND VIN DE CHAMPAGNE

EUGÈNE CLICQUOT

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL

BERGIER & DE SMET, Sole Agents 43 Decatur St.

A. W. MOFFETT & CO.,

Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et moulins.

LHOTE & CO.,

CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.

PHARMACIE FRANÇAISE,

A. CARROUCHÉ,

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

LAURENT LAGROSSE,

BOIS CHARPENTE